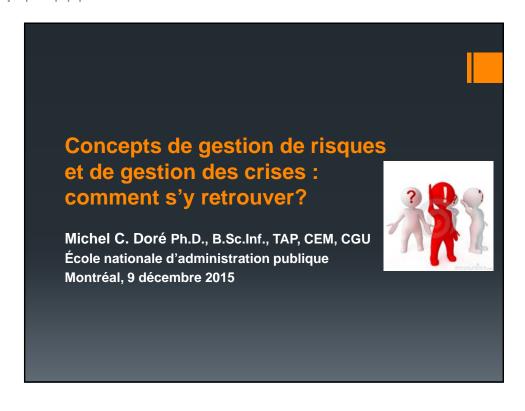
Cette présentation a été effectuée le 9 décembre 2015, au cours de la journée « 5^{es} JAPI – Au-delà des crises, la gestion des risques infectieux pour la santé des travailleurs et des patients (jour 2) » dans le cadre des 19^{es} Journées annuelles de santé publique (JASP 2015). L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP à la section *Archives* au : http://jasp.inspq.qc.ca.









La gestion des risques

Une démarche continue centrée sur la réduction systémique des conséquences liées aux dangers (aléas).



La situation d'urgence

Un événement qui requiert une intervention immédiate et efficace souvent programmée dans l'organisation.



Les mesures d'urgence

Un ensemble de mesures planifiées et structurées afin d'optimiser l'efficacité des ressources disponibles.



La catastrophe

Un événement qui, pour assurer la protection des personnes, des biens, des infrastructures, de l'environnement et des collectivités, requiert des ressources et mesures inhabituelles.



La sécurité civile



Démarche sociétale pilotée par l'état qui

- applique la démarche de gestion des risques aux principaux aléas susceptibles d'affecter les actifs de sa société
- mobilise, le cas échéant, l'ensemble des ressources de l'état et de la société civile afin de contrer les impacts de la catastrophe.

La crise

Déstabilisation / perturbation affectant globalement une organisation, mettant en péril ses valeurs fondamentales et qui appelle une réponse crédible plutôt que rapide.

La gestion de crise

•Une démarche centrée d'abord sur l'intégrité de l'organisation et qui exige une approche cohérente de gestion et de communication stratégiques.



Nous devons individuellement et collectivement contribuer

- à la gestion des risques
- aux mesures d'urgences et
- à la sécurité civile

afin de s'éviter l'inconfortable devoir de gérer une crise.

